

Pédagogie entre autres

Mardi 11 septembre 2018

Volume 26, no. 01

Morosité électorale

Et puis? Que pensez-vous de cette campagne électorale? Vous fout-elle le cafard à vous aussi? Il y a de quoi devant le spectacle désolant de ces politiciennes et politiciens qui, chaque jour, nous étourdissent de promesses ratissant large, mais semblant dénuées de fil conducteur.

Le constat qui se dégage de ce spectacle affligeant est celui d'une absence, dans la plupart des partis, de vision globale, de projet de société. En cette ère de réseaux sociaux, on préfère saucissonner l'électorat en une myriade de « clientèles » segmentées qu'on tente d'appâter avec des engagements ciblés. Seul Québec solidaire (QS) se démarque à cet égard en présentant un programme basé sur une vue d'ensemble cohérente quant à notre avenir collectif, qu'on adhère ou non à celle-ci constituant un débat à part.

L'environnement représente sans conteste le grand oublié de cette distribution de bonbons. D'un point de vue écologique, nous vivons à crédit et ne payons même pas le minimum mensuel sur la carte. Si vous préférez une autre analogie, alors que la maison brûle, on ergote sur le choix de la tapisserie qui ornera le mur du salon. Pendant ce temps, le gouvernement autorise en catimini les forages dans les cours d'eau et certains parlent de construire un pont qui favoriserait l'étalement urbain dans la région de Québec. Déprimant. Encore une fois, sur cet enjeu, QS fait bande à part avec un plan étoffé et bien structuré (et, encore une fois, qu'on y croie ou non relève d'un autre débat).

En ce qui concerne les centres de la petite enfance (CPE), les écoles, les cégeps et les universités, on trouve davantage à se mettre sous la dent, mais il s'avère difficile de s'y retrouver entre les boîtes à lunch péquistes, la maternelle quatre ans caquiste, le budget libéral de rénovation des écoles et la gratuité scolaire de la garderie au doctorat des solidaires. Pour vous aider un peu dans cet exercice, vous pourrez lire, dans ce numéro, une comparaison des orientations en éducation des principales organisations politiques effectuée par Julie Audet, conseillère syndicale au Service des relations du travail de la Confédération des syndicats nationaux (CSN). Vous trouverez aussi, dans les pages suivantes, les questions aux partis préparées par le Collectif des États généraux de l'enseignement supérieur (EGES), précédées du communiqué de presse du Collectif. La Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN) vous invite à les utiliser lors de vos échanges avec les candidates et candidats dans vos régions, villes et quartiers. La plateforme de la CSN *Voir loin, viser juste, en route vers l'élection québécoise*¹ vous offre également de quoi nourrir ces discussions, mais dans une perspective plus large.

Bonne lecture, bonne réflexion et... bon vote!

Yves de Repentigny
Comité information

¹ On peut consulter ce document à l'adresse suivante : <https://www.csn.qc.ca/electionquebecoise/>.



Service des relations du travail
Recherche

PRINCIPALES ORIENTATIONS DES PARTIS POLITIQUES EN ÉDUCATION ET EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

29 JUIN 2018

JULIE AUDET, CONSEILLÈRE SYNDICALE



PRINCIPALES ORIENTATIONS DES PARTIS POLITIQUES EN ÉDUCATION

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC EN ÉDUCATION

Politiques et stratégies récentes

- Budgets 2017-2018 et 2018-2019 - *Plan pour la réussite*
- Politique de la réussite éducative, *Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir*
- Stratégie 0-8 ans, *Tout pour nos enfants*
- Plan d'action du numérique en éducation et enseignement supérieur
- Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2017-2022

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ÉDUCATION (1 DE 5)

Engagements en éducation de la plateforme électorale* (2018)

- Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse
- Instaurer un seuil garanti de services professionnels directs aux élèves qui fréquentent l'école publique et les centres de formation aux adultes
- Valoriser les enseignantes, les enseignants et les professionnel-les

* <https://fichiers.pq.org/election2018/plateforme/PQ-Plateforme-2018-final-web.pdf>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ÉDUCATION (2 DE 5)

Engagements en éducation de la plateforme électorale (suite)

- Lancer des projets pilotes afin d'offrir aux élèves québécois du primaire des activités de découverte, de familiarisation et d'attachement à leur histoire locale et régionale
- Remplacer le cours d'ÉCR par un cours intitulé Éthique et citoyenneté québécoise
- Cultiver chez nos jeunes du secondaire et du collégial un intérêt pour la science et les carrières scientifiques
- Intégrer plus d'heures d'activité physique, de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur, par le biais d'une politique nationale du sport et de l'activité physique

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ÉDUCATION (3 DE 5)

Quelques extraits de l'onglet *L'éducation, une priorité nationale**

- Réinvestir de façon importante et ciblée dans toutes les écoles, entre autres dans les milieux plus à risque, en réduisant le ratio maître-élèves et en augmentant le personnel professionnel et de soutien, notamment pour assurer le dépistage précoce des élèves en difficulté dès la maternelle
- Rétablir les classes adaptées aux besoins des élèves en difficulté (ou des élèves à risque ciblés : troubles de comportement, difficultés d'apprentissage) afin de les soutenir dans leur réussite scolaire, et faire en sorte que les élèves à cheminement régulier puissent bénéficier d'un enseignement optimal de la part de leurs enseignants
- Assurer le dépistage précoce des élèves à risque sur le plan des apprentissages et ceux qui présentent des difficultés comportementales, dès le préscolaire, en donnant le soutien nécessaire au personnel enseignant et en fournissant les services adéquats

* Site web du PQ. Consulté le 27 juin 2018. <https://pq.org/programme/?chapitre=5§ion=1>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ÉDUCATION (4 DE 5)

Quelques extraits de l'onglet *L'éducation, une priorité nationale* (suite)

- Obliger les écoles privées et les écoles publiques dotées de projets particuliers à accepter des élèves en difficulté ou handicapés et à les accompagner jusqu'à la diplomation
- Diminuer de façon significative et graduelle le financement public des écoles privées, dans un premier mandat, dans une optique de valorisation de l'école publique, et investir les sommes récupérées dans le système public d'éducation. Revoir également le financement de l'école publique, son accessibilité et les coûts qui y sont associés
- Mettre graduellement fin à toute forme de financement public pour les garderies et les établissements d'enseignement à vocation religieuse ou confessionnelle
- Rendre l'école obligatoire jusqu'à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires ou professionnelles

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ÉDUCATION (5 DE 5)

Quelques extraits de l'onglet *L'éducation, une priorité nationale* (suite)

- Ne pas toucher aux structures du réseau pendant un premier mandat
- Réaffirmer la fonction démocratique des commissions scolaires en tant que lieux de gouvernance de proximité qui permettent une prise en compte des réalités régionales dans la répartition des ressources
- Accélérer les investissements en infrastructures pour rénover et entretenir les écoles publiques en donnant la priorité à la qualité de la construction, ainsi qu'à la santé et à la sécurité du personnel et des élèves
- Évaluer la pertinence d'ajouter une maîtrise qualifiante en enseignement de deux ans au baccalauréat en enseignement de quatre ans ou au baccalauréat spécialisé dans un domaine afin de permettre deux voies d'accès à la profession

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC EN ÉDUCATION (1 DE 3)

Plan de gouvernance scolaire, *Remettre l'école entre les mains de sa communauté (2018)**

- Abolition des élections et des commissions scolaires et création de centres de services aux écoles
- Élimination des élections scolaires
- Fixation du taux de taxe scolaire par le ministre de l'Éducation
- Davantage de pouvoirs aux conseils d'établissements
- Plancher de services professionnels dans toutes les écoles du Québec en fonction du nombre d'élèves et enveloppes supplémentaires là où les besoins sont les plus criants
- Pouvoir décisionnel aux comités de répartition des ressources
- Réforme en profondeur du protecteur de l'élève
- Rôle de leader des directions d'école

* <https://coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2018/01/plan-de-gouvernance-scolaire-remettre-l-ecole-entre-les-mains-de-sa-communaute.pdf>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC EN ÉDUCATION (2 DE 3)

Éléments concernant l'éducation de l'onglet *Favoriser la réussite scolaire**

- Davantage de services pour le dépistage et l'accompagnement d'enfants manifestant des troubles de l'apprentissage ou du développement
- Mise en place d'un système de prématernelle non obligatoire, universelle et gratuite. Accès à des ressources spécialisées et suivi des élèves de 4 ans manifestant des difficultés d'apprentissage
- Plus d'orthopédagogues, d'orthophonistes, de psychoéducateurs et autres professionnels. Parce qu'on ne doit abandonner aucun enfant à son sort

*Site web de la CAQ. Consulté le 27 juin 2018. <https://coalitionavenirquebec.org/fr/idees/favoriser-reussite-scolaire/>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC EN ÉDUCATION (3 DE 3)

Éléments de l'onglet *Favoriser la réussite scolaire (suite)*

- Rehaussement de l'âge de fréquentation scolaire à 18 ans ou jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Parce qu'il faut accompagner les jeunes qui songent à décrocher vers des parcours qui leur ressemblent, et qui les amèneront à développer leur plein potentiel
- Minimum de deux périodes de récréation par jour d'au moins 20 minutes dans toutes les écoles primaires
- Une heure d'activité parascolaire supplémentaire par jour. Plus de sports, d'activités culturelles et d'aide aux devoirs pour nos jeunes qui bénéficieront jusqu'à 17 h, chaque jour, d'un milieu stimulant et propice à la réussite
- Remise à niveau du parc immobilier scolaire. Chaque école à bâtir devra faire l'objet d'un concours d'architecture

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE EN ÉDUCATION (1 DE 3)

Éléments en éducation du programme, section *Pour une économie solidaire, écologique et démocratique (2016)* *

- Favoriser le développement d'activités parascolaires gratuites dans toutes les écoles
- Intervenir plus largement dans les milieux défavorisés en vue d'y soutenir l'accès et l'intégration à l'école, la fierté d'apprendre, ainsi que la persévérance scolaire du plus grand nombre d'élèves, notamment par un apport supplémentaire en ressources humaines, matérielles, pédagogiques et financières
- Offrir aux élèves les différentes ressources et le soutien nécessaires pour les disposer à l'apprentissage. Dans la mesure du possible, la priorité sera accordée aux aliments biologiques ou fournis par des agricultrices et agriculteurs locaux
- Faciliter davantage l'accès des femmes à des métiers non traditionnels et mettre en place de véritables mesures pour contrer le harcèlement
- Soutenir, dans toutes les régions du Québec, les écoles de proximité pour les élèves du primaire, y compris les écoles rurales

* <https://api-wp.quebecsolidaire.net/wp-content/uploads/2016/01/programme-eco-solidaire.pdf>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE EN ÉDUCATION (2 DE 3)

Éléments en éducation du programme, section *Pour une économie solidaire, écologique et démocratique (suite)*

- Afin d'organiser le système scolaire pour qu'il reflète des valeurs d'inclusion et d'égalité, Québec solidaire privilégie un réseau scolaire public mixte. Cela signifie que coexisteront des écoles publiques, totalement financées par l'État, et des écoles privées, totalement autonomes quant à leur financement, mais soumises aux mêmes exigences que les écoles publiques [...] Les écoles privées qui en feront la demande pourront être nationalisées
- Dans ce réseau scolaire public mixte, en plus du programme officiel du ministère de l'Éducation, chaque établissement pourrait proposer et développer, avec le soutien de l'État, une vocation particulière ou des projets pédagogiques dont le contenu et la forme feraient l'objet d'une décision démocratique impliquant le milieu. [...] Il serait entendu que l'admission des élèves aux vocations et projets particuliers ne pourrait se fonder sur une sélection élitiste

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE EN ÉDUCATION (3 DE 3)

Éléments en éducation du programme, section *Pour une économie solidaire, écologique et démocratique (suite)*

- Axer la formation des maîtres sur une formation générale et disciplinaire solide, complétée par une formation en pédagogie. Cette formation doit également viser une dimension pratique (stages) qui assure un meilleur suivi et encadrement des futurs enseignantes et enseignants et être élaborée en collaboration avec les enseignantes et enseignants des niveaux concernés (primaire, secondaire)
- Implanter des mécanismes pour soutenir, outiller et encadrer les enseignantes et enseignants nouvellement entrés en fonction, dans les premières années d'exercice de la profession, notamment en analysant les phénomènes de précarité et d'attribution des tâches ou des postes



PRINCIPALES ORIENTATIONS DES PARTIS POLITIQUES EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Politiques et stratégies récentes ou à venir

- Budgets 2017-2018 et 2018-2019 - *Plan pour la réussite*
- Plan d'action du numérique en éducation et enseignement supérieur
- Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur 2017-2022
- Stratégie de promotion internationale de l'offre éducative québécoise
- Chantier sur le financement des cégeps (FABS)

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS

EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1 DE 4)

Engagements en enseignement supérieur de la plateforme électorale * (2018)

- Adopter un projet de loi établissant un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse
- Réintroduire le cours d'histoire obligatoire au cégep
- Offrir, dans les cégeps francophones, un parcours enrichi en anglais comportant une session dans un cégep anglophone
- Exiger une réelle connaissance du français des diplômé-es des cégeps et des universités anglophones au Québec
- Cultiver chez nos jeunes du secondaire et du collégial un intérêt pour la science et les carrières scientifiques

* <https://fichiers.pq.org/election2018/plateforme/PQ-Plateforme-2018-final-web.pdf>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2 DE 4)

Engagements en enseignement supérieur de la plateforme électorale (suite)

- Dans un premier mandat, mettre en place graduellement la gratuité scolaire
- Revoir le système de financement des universités et y réinvestir
- Exiger que les universités à charte se plient aux mêmes règles que le reste du secteur public, notamment pour les salaires des cadres, et les soumettre aux pouvoirs du Vérificateur général
- Rembourser les frais de scolarité supplémentaires exigés aux étudiantes et aux étudiants internationaux qui s'établissent en région après leurs études
- Offrir une « bourse à la mobilité » pour attirer les étudiantes et les étudiants en région
- Assurer une rémunération pour un stage obligatoire
- Bonifier le programme d'aide financière aux études

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (3 DE 4)

Quelques extraits de l'onglet *Un enseignement supérieur de l'excellence et de l'égalité des chances* *

- Réaffirmer le rôle central du collégial dans le développement de citoyens responsables, la transmission des acquis de la culture, l'ouverture sur le monde et l'exercice de l'esprit critique
- Réaffirmer l'importance de la formation générale au collégial et maintenir le nombre d'heures d'enseignement dédié à la philosophie, à la littérature et à la langue d'enseignement, à la langue seconde et à l'éducation physique
- Rétablir un ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
- Créer un Conseil national des universités chargé d'évaluer la cohérence de l'offre de formation sur le territoire et l'efficacité des pratiques de gestion des universités au regard de l'intérêt des étudiantes et des étudiants

* Site web du PQ. Consulté le 27 juin 2018. <https://pq.org/programme/?chapitre=5§ion=2>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (4 DE 4)

Quelques extraits de l'onglet *Un enseignement supérieur de l'excellence et de l'égalité des chances (suite)*

- Revoir les règles de financement des universités et des collèges afin de limiter la « course à l'effectif » et de favoriser la collaboration entre les établissements et les ordres d'enseignement
- Favoriser le maintien de l'offre de formation universitaire et collégiale, et le maintien des pôles d'excellence dans toutes les régions
- Accorder l'exclusivité ou la quasi-exclusivité de programmes d'études techniques à des collèges
- Modifier la loi sur les établissements privés pour éviter la concurrence de collèges privés non subventionnés qui offrent des programmes techniques sans tenir compte de l'impact sur les autres établissements
- Réinvestir pour assurer l'actualisation des programmes d'études techniques
- Miser également sur l'innovation sociale et industrielle en accordant une place importante à la formation de la relève scientifique, à l'utilisation de son plein potentiel, à la diffusion de la recherche et au transfert des connaissances
- Porter à 3 % du PIB les investissements québécois en recherche et en développement

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1 DE 2)

Éléments en enseignement supérieur de l'onglet *Favoriser la réussite scolaire**

- Révision du mode de financement pour consolider les cégeps en région et contrer l'exode des jeunes
- Tabler sur les Centres collégiaux de transferts technologiques (CCTT) pour faire des cégeps des pôles de développement économique régionaux
- Ajout de conseillers en orientation et valorisation des parcours de formation professionnelle et technique, notamment par la multiplication des programmes travail-études
- Valorisation des domaines où se situe l'avenir économique du Québec, notamment le génie, les technologies et les sciences de la santé
- Des universités qui jouent leurs rôles de pôles de recherche et de développement, à l'intérieur d'une nouvelle politique de la recherche conçue au bénéfice de tout le Québec

*Site web de la CAQ. Consulté le 27 juin 2018. <https://coalitionavenirquebec.org/fr/idees/favoriser-reussite-scolaire/> 21

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA COALITION AVENIR QUÉBEC EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2 DE 2)

Quelques extraits du Cahier des résolutions du Congrès national 2016 *

- Favoriser l'arrimage entre la recherche universitaire et les entreprises innovantes, notamment en augmentant le financement de la recherche et l'innovation au Québec
- Modifier le Programme de prêts et bourses de l'aide financière aux études afin que les montants des prêts octroyés aux étudiants ne soient plus décidés en fonction du revenu familial ou des étudiants
- Que tout stage obligatoire effectué dans le cadre d'études professionnelles et supérieures où l'étudiant assume une charge complète soit rémunéré selon des conditions négociées entre l'institution ou l'entreprise et l'établissement d'enseignement

*<https://coalitionavenirquebec.org/wp-content/uploads/2016/11/resolutions-cahiers-congres-caq-2016-1.pdf>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (1 DE 3)

Éléments en enseignement supérieur du programme, section *Pour une économie solidaire, écologique et démocratique (2016)* *

- Afin d'assurer leurs missions fondamentales d'enseignement et de recherche, les cégeps et les universités doivent être financés adéquatement de manière à garantir leur indépendance face à l'entreprise privée et à prendre en compte les besoins réels des étudiantes et des étudiants, de la société et des établissements
- L'État doit se porter garant de la cohésion de l'offre de formation, tant pour le collégial que pour l'université, notamment en assurant l'arbitrage entre les différents acteurs de manière à garantir une offre diversifiée et répondant aux besoins de la population

* <https://api-wp.quebecsolidaire.net/wp-content/uploads/2016/01/programme-eco-solidaire.pdf>

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2 DE 3)

Éléments en enseignement supérieur du programme, section *Pour une économie solidaire, écologique et démocratique* (suite)

- Les programmes de formation au cégep ainsi qu'à l'université ne doivent pas être bâtis principalement en fonction des besoins spécifiques de l'entreprise privée
- L'État assurera le maintien et le développement des cégeps et des universités en région, notamment en garantissant un financement et une offre de formation adéquats
- Le gouvernement consolidera le réseau actuel des cégeps par diverses mesures adaptées aux réalités de chaque région

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE QUÉBEC SOLIDAIRE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (3 DE 3)

Éléments en enseignement supérieur du programme, section *Pour une économie solidaire, écologique et démocratique* (suite)

- L'État doit développer son soutien à la recherche fondamentale et à la recherche-crédation
- L'université est un lieu d'enseignement, de recherche et de création. La recherche et la recherche-crédation sont totalement indépendantes de l'entreprise privée. Cette indépendance doit être garantie par la création de mécanismes d'encadrement sur la propriété intellectuelle et la diffusion des résultats de recherche et de recherche-crédation dans tout projet
- Toutes les avancées scientifiques et la production de connaissances provenant du réseau de l'éducation doivent être diffusées universellement et mises au service du public



EN RÉSUMÉ



EN RÉSUMÉ

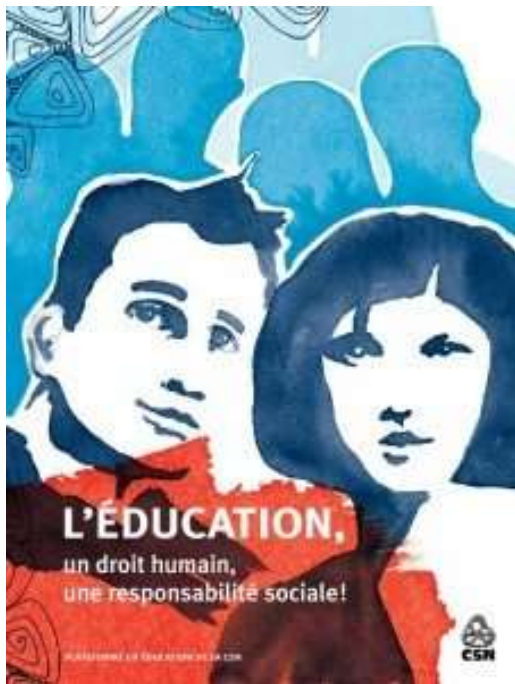
- Le Parti Libéral du Québec tente de faire oublier ses années d'austérité. Il entend aussi poursuivre les orientations de ses plus récentes politiques et stratégies ainsi que la mise en place de ses plans d'action
- Un bouclier de protection budgétaire pour les services à l'éducation, à l'enfance et à la protection de la jeunesse ainsi que l'instauration de la gratuité scolaire progressive sont au cœur des engagements électoraux du Parti Québécois. Le PQ est le parti qui propose le plus grand nombre de mesures en éducation et en enseignement supérieur -elles n'ont d'ailleurs pas pu être toutes reprises dans ce document
- L'idée phare de la Coalition Avenir Québec est son *Plan de gouvernance scolaire* qui inclut l'abolition des commissions scolaires et la création de centres de services aux écoles. Cela entrainera des impacts majeurs sur l'organisation du travail et sur la précarité du personnel de soutien scolaire. La CAQ présente toutefois peu d'éléments significatifs concernant l'enseignement supérieur
- Québec Solidaire prône une vision humaniste de l'éducation et de l'enseignement supérieur. La gratuité scolaire est au centre de ses préoccupations



NOS ORIENTATIONS



PLATEFORME CSN EN ÉDUCATION ET CERTAINS MÉMOIRES



Plateforme CSN, *L'éducation, Un droit humain, une responsabilité collective !*

[https://www.csn.qc.ca/2012-06-](https://www.csn.qc.ca/2012-06-01_publication_education_droithumain_responsabilitesociale_plateforme_csn/)

[01_publication_education_droithumain_responsabilitesociale_plateforme_csn/](https://www.csn.qc.ca/2012-06-01_publication_education_droithumain_responsabilitesociale_plateforme_csn/)

Mémoire CSN sur une politique de la réussite éducative

https://www.csn.qc.ca/2016-11-14_memoire_politique-educative_csn/

Mémoires CSN sur les projet de loi n° 86 et n° 105 modifiant entre autres l'organisation et la gouvernance des commissions scolaires

https://www.csn.qc.ca/2016-03-22_memoirecsn_pl86/

https://www.csn.qc.ca/2016-03-22_memoirecsn_pl86/

Avis de la FNEEQ quant au projet de règlement modifiant le RREC - introduction d'un nouveau cours à la formation générale *Histoire du Québec*

<https://fneeq.qc.ca/wp-content/uploads/fr/Avis-modification-RREC-Avis-MESRST.pdf>

RAPPORT DU COLLECTIF AU DEUXIÈME RENDEZ-VOUS DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉG
ES
ÉTATS GÉNÉRAUX
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
L'ÉDUCATION, UN DROIT COLLECTIF, UN SERVICE PUBLIC

Rapport du Collectif *Pour des solutions concrètes en enseignement supérieur!* <http://eges.quebec/rapport-eges-ii/>

Le rapport a été présenté à la ministre responsable de l'enseignement supérieur et aux trois députés critiques de l'opposition en matière d'enseignement supérieur

Le Collectif entend faire de nouvelles actions pour s'assurer que l'enseignement supérieur soit une priorité dans les débats et que nos revendications soient connues durant la campagne électorale

FAUT-IL RAPPELER AUX CHEFS DE PARTIS QUE L'ÉDUCATION NE S'ARRÊTE PAS À 16 ANS?

MONTRÉAL, le 6 septembre 2018 – Le Collectif des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) se montre surpris que les communautés collégiales et universitaires soient oubliées par les partis politiques. L'enseignement supérieur ne fait l'objet d'aucun engagement structurant dans la campagne qui a cours! Le collectif des ÉGES tient fermement à rappeler que l'éducation, ça inclut aussi nos cégeps et nos universités.

Vingt-deux organisations syndicales, professionnelles, étudiantes et communautaires unissent leurs voix pour demander que les formations politiques s'intéressent aux revendications du rapport du Collectif, issues du sérieux travail de concertation des ÉGES. La situation actuelle du réseau ne permet pas de maintenir l'accroissement du niveau de scolarité de la population québécoise et de favoriser l'accès aux formes les plus élevées du savoir à toute personne qui en a la volonté. Cela doit devenir une priorité!

FINANCEMENT

Le Collectif des ÉGES dresse parmi ses priorités un financement stable et à la hauteur des besoins de nos établissements d'enseignement supérieur. Les coupures des dernières années ont imposé une pression financière sur les services rendus à la communauté étudiante et sur les conditions des travailleuses et travailleurs du milieu. Elles ont également affecté l'accessibilité ainsi que le taux de réussite des études supérieures. Le sous-financement des cégeps et des universités et l'obligation qui leur est imposée de maintenir l'équilibre budgétaire accentuent l'affaiblissement des réseaux. De surcroît, le mode de financement, notamment la répartition et l'allocation, autant dans le réseau collégial qu'universitaire, demeure un facteur d'imprévisibilité et de disparité entre les différents établissements.

PRÉCARITÉS

Les acteurs du réseau de l'enseignement supérieur évoluent dans un contexte où différentes formes de précarité sont en croissance. L'anxiété et la détresse psychologique menant jusqu'aux idéations suicidaires auxquelles les étudiantes et les étudiants sont confrontés s'avèrent alarmantes. De telles données existent aussi pour les différents corps d'emploi en enseignement supérieur. De plus, les conditions de travail qui se sont alourdies et la précarité d'emploi grandissante des travailleuses et travailleurs soulèvent de vives inquiétudes. Ce sont les communautés collégiale et universitaire qui se retrouvent à bout de souffle; les partis doivent s'attarder à ces fléaux.

COLLÉGIALITÉ

Les groupes du Collectif s'entendent : les partis doivent promettre des mesures pour assurer une administration de nos établissements axée sur la collégialité et la transparence. L'ingérence d'organismes externes dans les processus démocratiques internes des institutions est préoccupante. Le gouvernement devrait privilégier des mesures qui favorisent une plus grande collégialité, une gestion participative au sein de tous les établissements ainsi que la représentation de tous les groupes de la communauté au sein des comités décisionnels ou consultatifs. Le Conseil des universités du Québec (CUQ) doit ainsi être constitué pour permettre une coordination du réseau universitaire axée sur une plus grande collégialité.

Enfin, le Collectif a récemment interpellé les chefs des partis politiques afin de connaître leurs engagements en enseignement supérieur. La liste des questions qui leur a été soumise est disponible à l'adresse suivante : <http://eges.quebec/campagne-electorale-2018-nos-questions-aux-candidates-et-aux-candidats/>.

À PROPOS

Les membres du Collectif des États généraux de l'enseignement supérieur rassemblent près de 800 000 personnes:

Association des Étudiantes et des Étudiants de Laval inscrits aux Études supérieures (ÆLIÉS), Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au postsecondaire (AQEIPS), Centrale des syndicats du Québec (CSQ), Confédération des associations d'étudiants et d'étudiantes de l'Université Laval (CADEUL), Confédération des syndicats nationaux (CSN), Conseil provincial du secteur universitaire (CPSU-FTQ), Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM), Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP), Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN), Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ), Fédération des professionnelles (FP-CSN), Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur (FPSES-CSQ), Fédération du personnel professionnel des collèges (FPPC-CSQ), Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU), Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU), Fondation Paul Gérin-Lajoie, Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICEA), Regroupement des syndicats universitaires (RSU-CSQ), Syndicat des Étudiant-e-s Salarié-e-s de l'Université de Montréal (SÉSUM), Union étudiante du Québec (UÉQ).

-30-

SOURCE

Collectif des ÉGES

INFORMATIONS

Philippe Clément, Vice-président et attaché de presse de la FECQ

Cell. 514 554-0576

vpresidence@fecq.org

Pour de plus amples renseignements, visitez <http://eges.quebec> et suivez EGES2018 sur Facebook.

CAMPAGNE ÉLECTORALE 2018

Questions aux candidates et aux candidats

L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Afin d'accroître l'accessibilité aux études supérieures tout en évitant la reproduction sociale des inégalités et l'endettement étudiant, il importe d'aplanir les obstacles d'ordre économique auxquels font face les étudiants-es dans une perspective de gratuité scolaire.

- 1. Quelles mesures entendez-vous mettre de l'avant pour améliorer l'accessibilité aux études supérieures et assurer un soutien financier aux étudiants-es autant pour ceux à temps plein que ceux à temps partiel ?**

Les menaces diverses envers la pérennité de certains établissements et le maintien d'une offre de formation variée soulèvent plusieurs inquiétudes notamment dans une perspective de développement régional.

- 2. Quelles mesures allez-vous adopter pour préserver et consolider les infrastructures et l'expertise des cégeps et des universités en région ainsi que pour maintenir un accès à un éventail large et diversifié de programmes dans les établissements, particulièrement pour ceux qui connaissent une baisse démographique ?**

LE FINANCEMENT DE LA MISSION DES ÉTABLISSEMENTS COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES

De tous les travaux dans la foulée des états généraux, un constat s'impose : un réinvestissement substantiel en enseignement supérieur est nécessaire. Ce réinvestissement doit être assuré essentiellement par des fonds publics et des modèles d'allocation et de redistribution des ressources équitables qui ne doivent pas contribuer à la concurrence entre les établissements. Le financement doit permettre l'enseignement, l'encadrement et le soutien à toutes les populations étudiantes.

- 3. Comment allez-vous assurer que les établissements collégiaux et universitaires recevront dans les années à venir un financement public stable et prévisible à la hauteur des besoins ?**

Un comité de travail sur la révision du modèle de financement a été mis en place et la communauté collégiale a eu l'occasion de présenter des mémoires aux membres de ce comité en début d'année.

- 4. Quelles sont vos orientations quant à la révision du modèle de financement des collèges et entendez-vous en faire une priorité ?**

Les activités de recherche et de création sont au cœur de la mission universitaire et elles sont de plus en plus présentes dans les institutions du réseau collégial. Or, plusieurs menaces planent sur ces activités. Pensons notamment à l'insuffisance du financement, à la vive concurrence que se livrent les acteurs pour obtenir les fonds et à l'approche entrepreneuriale que cela sous-entend ainsi qu'à l'influence des intérêts privés.

- 5. Quelles mesures entendez-vous prendre pour soutenir davantage les projets liés à la recherche fondamentale ainsi que la recherche et création libres, pour assurer un meilleur équilibre du financement entre les disciplines et les champs de recherche et pour rendre les fonds plus équitablement accessibles à tous les acteurs qui font de la recherche (professeurs-es, professionnel-les de recherche, chargés-es de cours et étudiants-es) ?**

La présence d'étudiants-es internationaux doit s'inscrire dans une ouverture sur le monde. Or, cette quête d'enrichissement culturel est aujourd'hui éclipsée par une vision utilitariste qui accentue la disparité du financement des établissements d'enseignement supérieur. La communauté étudiante internationale est essentiellement perçue comme une source additionnelle de revenus et les mesures d'accueil et d'intégration sont insuffisantes.

- 6. Avez-vous l'intention d'appliquer la déréglementation des droits de scolarité en 2019-2020 pour les étudiants-es internationaux comme proposée dans la nouvelle politique québécoise de financement des universités ?**

LA GESTION/L'ADMINISTRATION DES RÉSEAUX COLLÉGIAL ET UNIVERSITAIRE

Depuis quelques années, l'administration des établissements d'enseignement supérieur est envisagée en termes de « principes de gouvernance » empruntés au secteur privé. De plus, les administrations en place introduisent des pratiques managériales issues de la nouvelle gestion publique qui mettent à mal le principe de collégialité. Il importe d'assurer un partage équitable du pouvoir dans les instances, une gestion participative au sein de tous les établissements ainsi qu'une représentation adéquate de tous les groupes de la communauté interne au sein des comités décisionnels ou consultatifs.

- 7. Quelle place entendez-vous donner aux membres des communautés internes au sein des lieux décisionnels et consultatifs ?**

Le gouvernement doit également tenir compte de l'avis des étudiants-es et des différentes catégories de personnels lors de l'élaboration de stratégies, de politiques ou de plans d'action. Trop souvent, les principaux intéressés-es ne sont informés-es qu'en fin de processus.

- 8. Vous engagez-vous à travailler de pair avec les représentants-es des associations étudiantes et des différentes catégories de personnel lors de l'élaboration de stratégies, de politiques ou de plans d'action et tout au long de leur mise en œuvre (par exemple, lors de la création des différents groupes de travail sur la mise en œuvre du plan d'action numérique) ?**

Depuis le Sommet sur l'enseignement supérieur qui s'est tenu en 2013, un fort consensus existe au sujet de la création d'un conseil des universités du Québec. Celui-ci devrait avoir une mission de conseil et de coordination du développement du réseau universitaire.

9. Êtes-vous favorables à la création d'un conseil des universités du Québec composé d'une majorité de membres issus des différents groupes appartenant à la communauté universitaire ?

LES PRÉCARITÉS

Les membres des réseaux collégial et universitaire évoluent dans un contexte où différentes formes de précarité sont en croissance. Celles-ci doivent faire l'objet d'une sérieuse remise en question. Les conditions de travail du personnel se sont dégradées au fil des années et la précarité des emplois s'est accentuée. Il faut mettre fin aux attaques à la sécurité d'emploi et au recours à la sous-traitance.

10. Comment comptez-vous améliorer les conditions d'exercice de travail et assurer une stabilité de l'emploi, notamment pour les personnes chargées de cours, les professionnels et le personnel de soutien ?

La détresse psychologique et les phénomènes qui y sont associés sont en hausse dans les établissements d'enseignement supérieur. Plusieurs causes sont à l'origine de ces problèmes, dont le stress lié aux études et à la charge de travail, l'isolement ainsi que la précarité et l'incertitude financière.

11. Comment allez-vous réduire les problèmes à la source, sensibiliser la population aux enjeux de santé mentale et lutter contre les problèmes de détresse psychologique sur les campus collégiaux et universitaires ?

Note :

Pour en savoir plus sur les orientations et les solutions du Collectif aux différentes problématiques en enseignement supérieur, consultez le rapport « [Pour des solutions concrètes en enseignement supérieur](#) ».

Activités organisées par le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN) et ses alliés à l'occasion de la campagne pour les élections provinciales

13 septembre : écoute collective du débat des chefs (et porte-parole) organisée par le comité jeunes du Conseil central du Montréal métropolitain au 1601, avenue De Lorimier, de 19 h à 22 h

19 septembre : assemblée générale extraordinaire du CCMM-CSN sur les élections au centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet, salle Fernand-Daoust (1205), de 18 h 30 à 21 h 30

20 septembre : assemblée publique sur l'avenir de l'Hôtel-Dieu de Montréal organisée par les coalitions Sauvons l'Hôtel-Dieu et Communauté Saint-Urbain à l'auditorium Jeanne-Mance, situé au pavillon Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 3840, rue Saint-Urbain, de 18 h 30 à 21 h

Le CCMM vous suggère de vous abonner à sa page Facebook pour connaître ses activités et à son compte Twitter (@ccmm_csn) pour suivre la question du jour adressée aux différents partis politiques tout au long de la campagne électorale.